

Le sang des animaux, réfractaires à certaines maladies, pouvait servir à guérir ces maladies, et l'on arriva ainsi, en 1890, à la découverte de la sérumthérapie, résultat immense, au point de vue de la santé publique. Car jusqu'ici, on avait reconnu seulement que l'immunité préventive n'était pas curative. Or la sérumthérapie permet de communiquer l'immunité au moment où la maladie est déclarée, et cela, avec plein succès pour le traitement de la diphtérie. Les résultats sont encourageants puisque la mortalité des enfants, atteints de diphtérie, est descendu à 12 % et même, à la Charité de Lyon, à 7 1/2 %. — M. Humbert Mollière demande à M. Arloing si l'on ne doit pas ranger, parmi les précurseurs de la sérumthérapie, les réformateurs de la transfusion du sang qui, à l'exemple de Worm Muller, ont conseillé d'injecter seulement le sérum, au lieu du liquide sanguin tout entier, comme le faisaient les anciens et quelques modernes. D'autre part, relativement aux applications les plus récentes de la sérumthérapie. M. Mollière fait connaître qu'il a injecté, sans succès, chez deux malades de son service, à l'Hôtel-Dieu, le sérum antitétanique, fourni par l'Institut Pasteur. En présence de ce double insuccès, M. Mollière demande à M. Arloing si ce sérum injecté à des malades, chez lesquels le processus tétanique est déjà en pleine évolution, comme chez ceux qu'il a eu à traiter, ne peut pas exagérer l'intensité de l'intoxication au lieu de l'atténuer. — M. Arloing répond, sur la première question, qu'il est difficile de rattacher le système de la transfusion du sang à la sérumthérapie qui exige une substance immunisante, ce qui n'existait pas dans le système de Worm Muller. Sur la seconde question, M. Arloing répond que l'on espère bien obtenir un sérum assez actif, pour guérir le tétanos, mais jusqu'à ce jour on a échoué. Dans tous les cas, l'inoculation, même inefficace, ne peut aggraver le mal et rendre la mort plus certaine.

*Séance du 12 mars 1895.* — Présidence de M. de Cazenove. — M. Berlioux fait une communication sur la situation de l'Algérie et les diverses races qui l'habitent. Le pays algérien comprend deux parties bien différentes : les contrées voisines de la mer, région agricole d'une grande richesse, et les plateaux calcaires, où l'eau se perd facilement et vient alimenter, dans la plaine, les puits artésiens. C'est sur ces sommets, où le sol est bien moins fertile, que s'est réfugiée la race primitive qui descend des anciens Lybiens, caractérisés par leurs cheveux blonds